

## **DEC213574DRH**

### **Décision modificative portant nomination de membres remplaçants à la CAP n° 1, compétente à l'égard des directeurs de recherche**

**Vu** le décret 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

**Vu** l'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels du CNRS ;

**Vu** la décision du 6 décembre 2018 arrêtant la liste des représentants élus aux commissions administratives paritaires (CAP) compétentes à l'égard des personnels du CNRS,

#### **Article 1<sup>er</sup>**

A l'article 1<sup>er</sup> de la décision susvisée, la mention « M. Martin GIARD Représentant SGEN-CFDT Recherche » est remplacée par « M. Marc de BOISSIEU DR1 Représentant SGEN-CFDT Recherche »

#### **Article 2**

A l'article 1<sup>er</sup> de la déclaration susvisée, la mention « M. Marc de BOISSIEU Représentant SGEN-CFDT Recherche » est remplacée par « M. Cédric HUGREE DR1 Représentant SNCS-FSU »

#### **Article 3**

Ces nominations prennent effet à la date de signature de la présente décision.

Fait à Paris, le 5 novembre 2021

Le directeur des ressources humaines,  
Hugues de LA GRAUDIERE

